

Après les fiancailles faites en face d'église du futur mariage
entre yves le Roux fils de Guillaume et de Marie Botte
natif de cette paroisse, et Francoise Beresay fille d'Augustin, et
de defuncte francoise Beresay fille d'Augustin et de
defuncte francoise Bradant originaire de la paroisse de
Archevêque, et habitée de plus plusieurs années en cette
paroisse, et les trois proclamations de bans faites
aux sonner des grands-messes en cette paroisse par trois
dimanches consécutifs, savoir le vingt huit octobre dernier,
les quatre, et onze novembre prochains mois, et au sans opposition
ni révelation d'empêchement civil, ou canonique pour
procéder au dit mariage, le soussigné Recteur

Les a conjoint en mariage, par paroles des présentes & de leur
mutuel consentement, leur a donné la benediction nuptiale à la
sainte messe selon le rite de notre messe de la sainte eglise le dimanche
novembre mil sept cent soixante quatre en presence de Guillaume
le Roux et Augustin Beresay, peres des deux epouses qui ne savent
signer, de Francois aquirez, et de Francois Negot qui siment.
Francois Leig. F. Francois L'attest.
Jean Le Brus Recteur de St. Quay.

Perthou père vicier
Yves le Roux fils Jumeau légitime et Naturel de Guillaume et de
Marie Bédard la compagne née le vingt - deuxième jour de may
mil sept cent quatre - trois a été baptisé le même jour par le soussig-
né Lecteur sur les fonts baptismaux de l'Eglise paroissiale de saint
Guas parain et maraine ont été Yves Grad Souffignand et Marie
rite le Roux qui ne signe Yves Grad Pierre Perthou Lecteur de saint
Anne le Roux fille Jumeau Naturelle et légitime de Guillaume et
de Marie Bédard la compagne née le vingt - deuxième jour de may
mil sept cent quatre - trois a été baptisée le même jour par le soussigné
Lecteur sur les fonts baptismaux de l'Eglise paroissiale de saint
Guas parain et maraine ont été Yves le Roux et Souffignand
et Anne le Roux qui ne signe Yves le Roux Pierre Perthou
Lecteur de saint Guas. Naturel de Louis et de Marie Cam

Francoise Corvair fille legitime d'Augustin Corvair et
Francoise Abraham onny et épouse née le vingt huit sur
mille sept cent trente sept a été baptisée en cette eglise
le jour suivant par M. Ollivier Grenard parveu a elle
Claude Ansur qui signe et Francoise la Corve qui ne s'ait
signer. () Grenard ptre

N^o. 15

M A I R I E de

ARRONDISSEMENT communal de Lannion.

Du *Deuxième complément* jour du mois de *complément* l'an dix de
la République française:

ACTE DE DÉCÈS de *françoise bairésai*
décédé le *premier complément* à dix
heure du *matin* profession de *cultivatrice* Agé
de *soixant deux* ans, né à *berlevène*
département de *cotes du nord* demeurant à *Kmaria*
Sularid

fille de *augustin bairésai*
de *françoise le bram*

Sur la déclaration à moi faite par le citoyen *françois gerie*
demeurant à *Kmaria Sularid*
profession de *cultivateur* qui a dit être *gendre* du
défunt, et par le citoyen *jean guellaen* demeurant
à *Kmaria Sularid* profession de *cultivateur* qui a dit
être *voisin* du défunt

Et ont ~~signé~~ *declari ne scavoir signer* de ce interpellé

Constaté par moi *guy dagorn* Mai
de *Kmaria Sularid* faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil, soussigné.

guy dagorn
Maire